

Commune : LOCMINE - Allée Maillaud



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

■ Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

✗ Bâtiment à démolir

P Parking

Espace paysager

→ Amorce de desserte

↔ Continuité douce à créer

● Haie à préserver

Eléments complémentaires

OAP "double destination" : maintien possible de l'activité en place (dont confortation) - respect des principes de l'OAP si évolution du site vers une autre destination.

Habitats collectifs et intermédiaires.

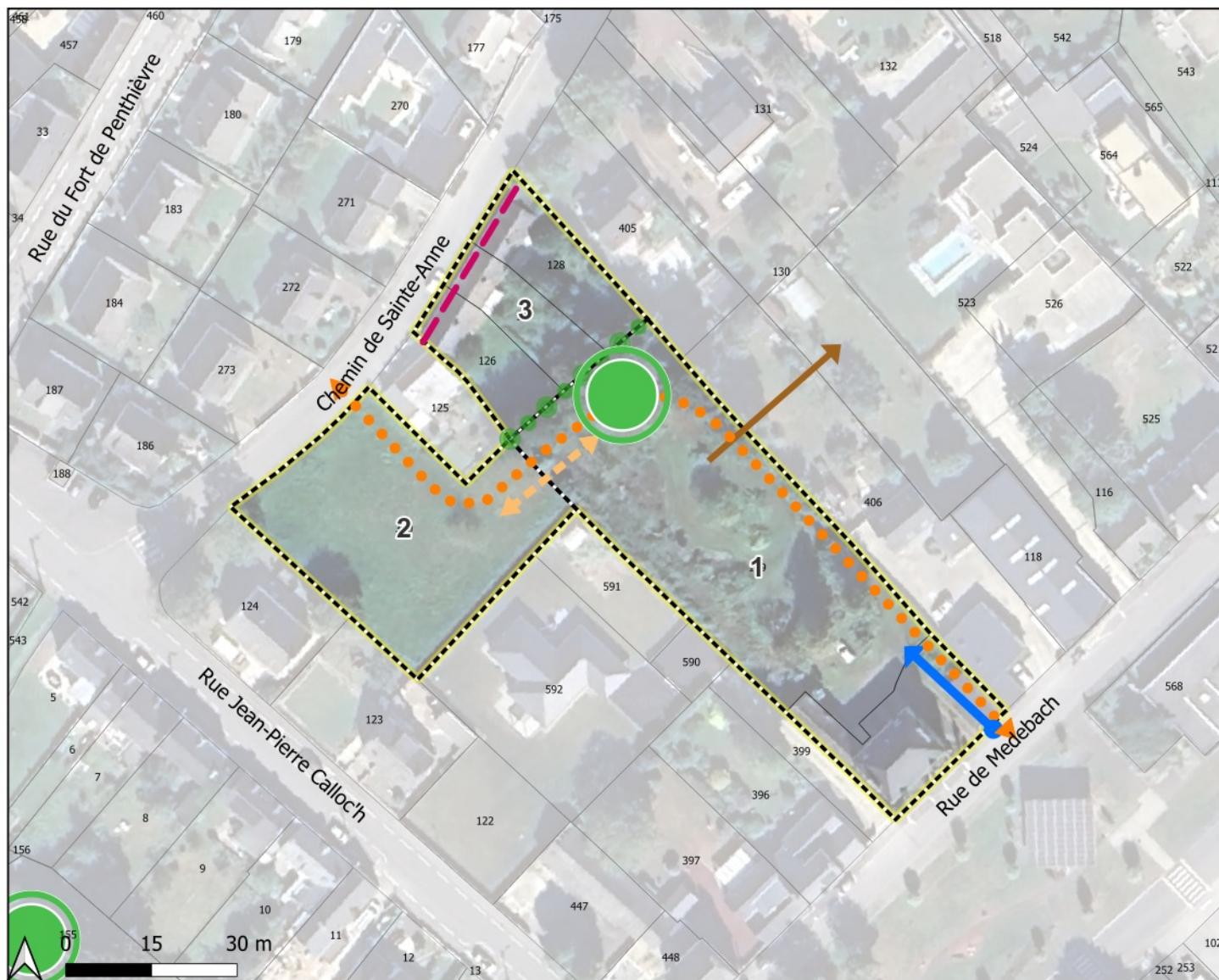
Accès principal à l'est, secondaire à l'ouest.

Parkings en entrées de site, réseau de venelles vers les logements.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,43	20	/	46.5	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Chemin de Sainte-Anne / Rue de Medebach



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

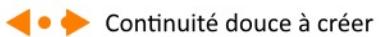
 Périmètre de programmation



Espace paysager



Amorce de desserte



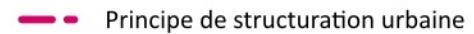
Continuité douce à créer



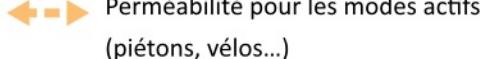
Désenclavement



Haie à préserver



Principe de structuration urbaine



Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,28	6	/	21.4	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,15	3	/	20	Opération d'ensemble en une seule phase
3	0,09	3	/	33.3	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Er Goniel



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Accès interdit
- Amorce de desserte
- Haie à préserver

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,31	9	/	30	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Friche doux



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Yellow rectangle: Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Green dashed line with arrows: Frange à créer

Eléments complémentaires

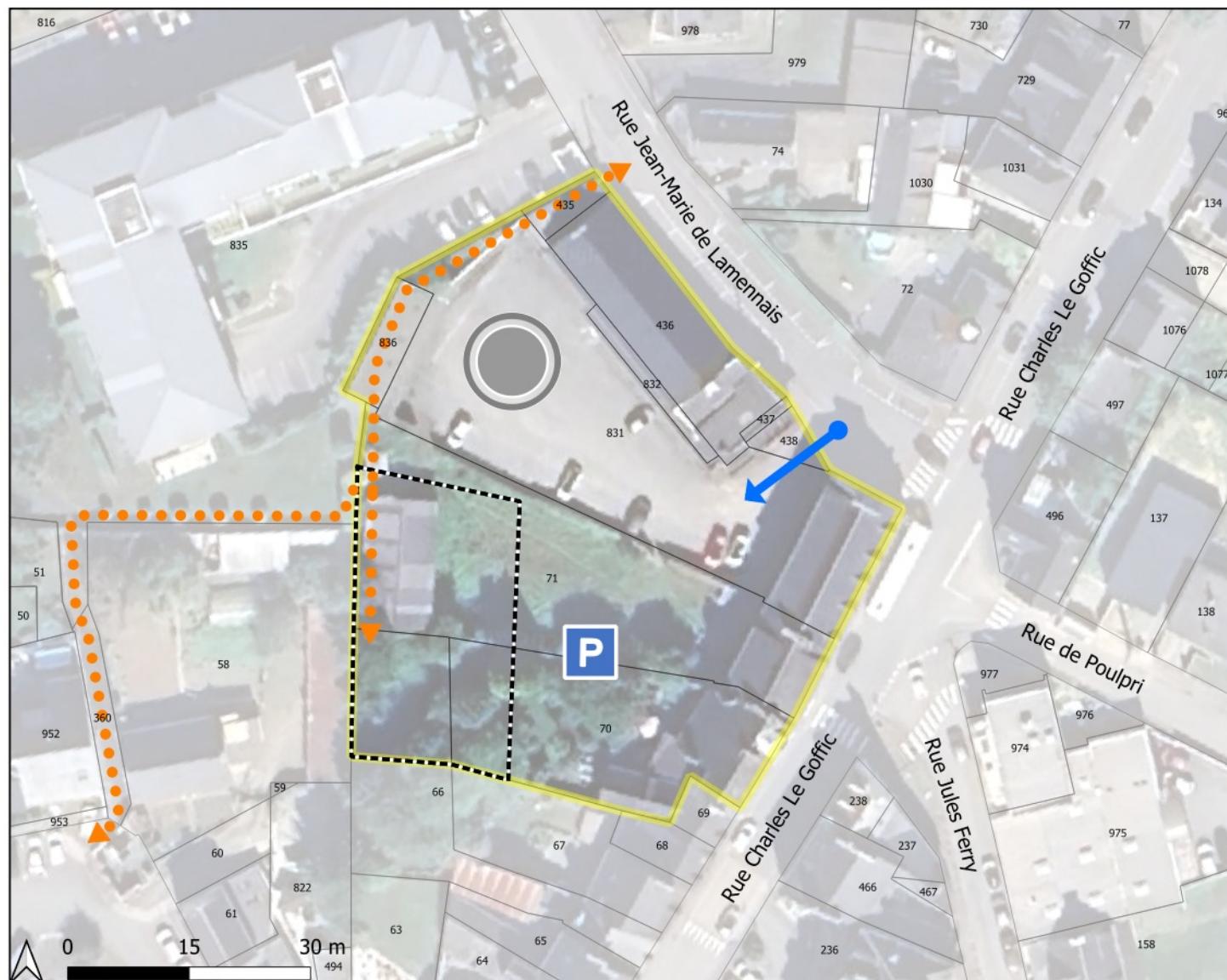
Secteur à vocation d'activités économiques.

Prise en compte des risques en phase opérationnelle (secteur concerné par des sites / sols pollués ou potentiellement pollués).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	3,44	/	/	/	/

Commune : LOCMINE - Ilôt Cinéma



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

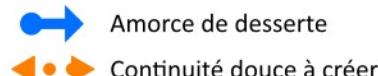
Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
 Périmètre de programmation



Espace public



Parking



Amorce de desserte



Continuité douce à créer

Eléments complémentaires

Extension possible du cinéma.

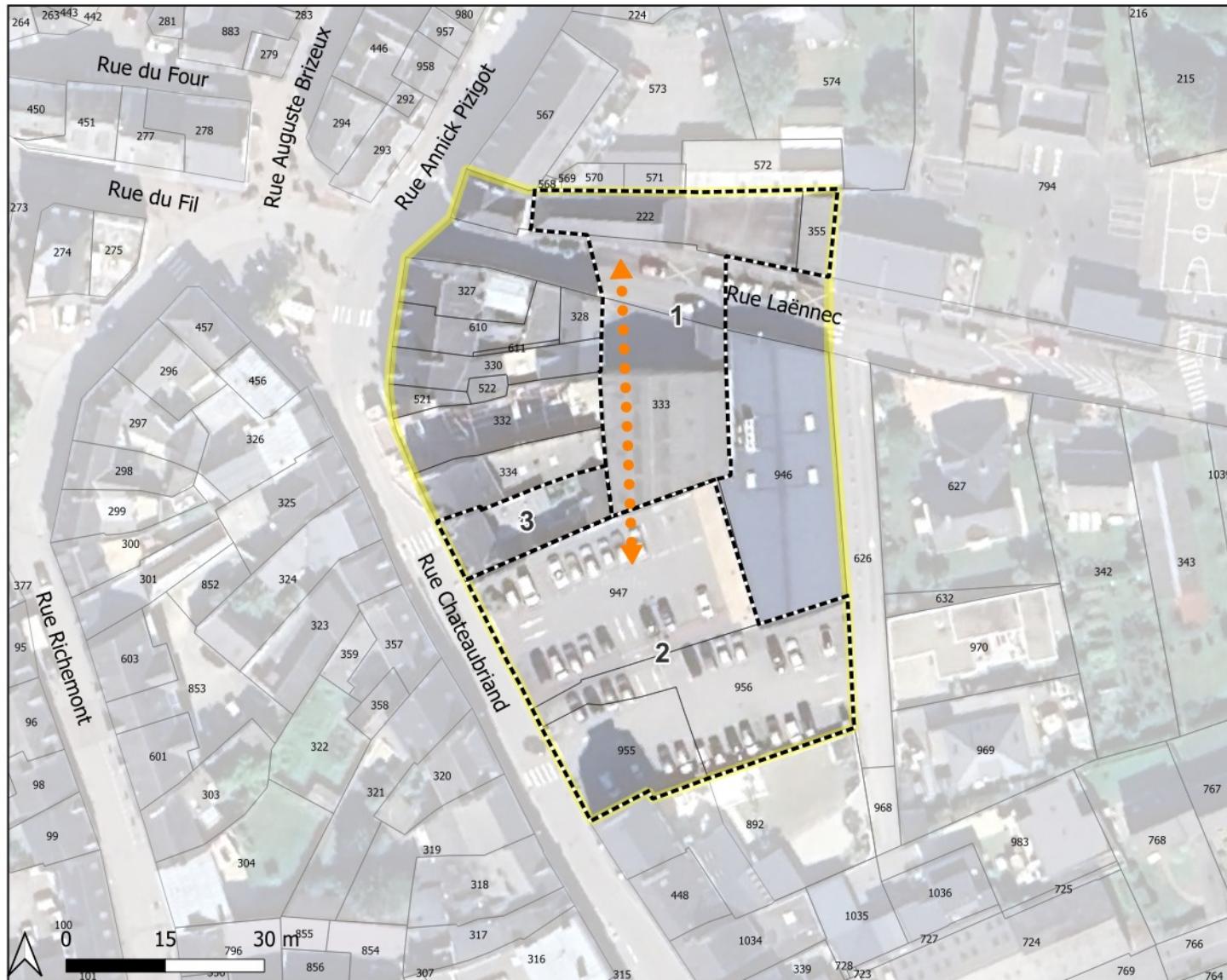
Réhabilitation / création de logements, en particulier dans la partie sud du périmètre de l'OAP (de part et d'autre du parking indiqué sur le schéma).

Habitat collectif.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,07	15	/	40.5	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : LOCMINE - Ilôt Laënnec



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

 Périmètre de programmation

◀●▶ Continuité douce à créer

Eléments complémentaires

Sous-secteur 1 : en complément des logements, aménagement de 1 à 2 cellules commerciales. Au nord de la rue Laënnec : espace dédié au stationnement des logements. Typologies de logements : petits collectifs.

Sous-secteur 2 : réaménagement du parking.

Sous-secteur 3 : création de cellules commerciales en partie est.

Prise en compte des risques en phase opérationnelle (secteur concerné par des sites / sols pollués ou potentiellement pollués).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,11	7	/	63.6	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases
2	0,18	/	/	/	/
3	0,02	/	/	/	/

Commune : LOCMINE - Kerguillaume



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Amorce de desserte
- Entrée de bourg à structurer et à paysager
- Frange à créer
- Haie à préserver
- Maillage possible
- Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

L'accès nord (sous-secteur 1) n'est possible que pour les véhicules d'urgence et les modes actifs.

Desserte obligatoire du sous-secteur 1 via le sous-secteur 2.

Réalisation de l'opération du sous-secteur 1 après ou en même temps que celle du sous-secteur 2 (mais pas avant).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,44	9	/	20.4	Opération d'ensemble en une seule phase
2	1,58	43	/	27.2	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : LOCMINE - Kerher



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Haie à préserver

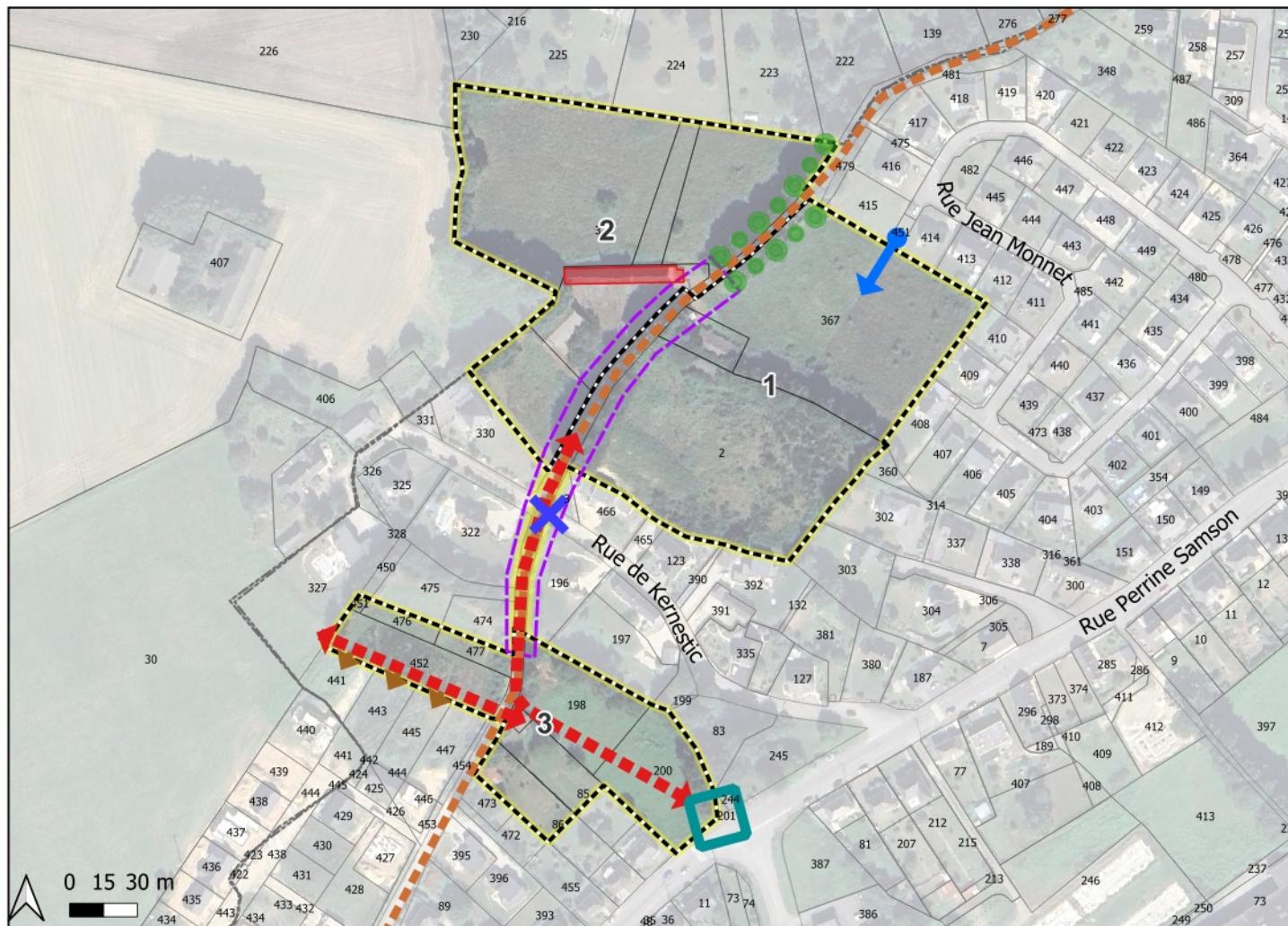
Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,61	12	/	19.6	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Kernestic



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- █ Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- █ Bâtiment patrimonial à valoriser
- █ Périmètre de programmation
- █ Voie partagée
- X Impasse
- ◊ Sécurisation de carrefour
- Amorce de desserte
- Désenclavement
- Haie à préserver
- Voie de desserte principale
- ↔ Itinéraire de tour de bourg/de ville

Eléments complémentaires

Bouclage des voies entre l'amorce de voirie au nord (rue Monnet) et la voie de desserte principale identifiée.

Fermeture de la rue de Kernestic pour les véhicules motorisés au niveau de la voie partagée, pour éviter un report de flux sur cette rue.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	1,65	58	15	35.1	Opération d'ensemble en une seule phase
2	1,43	43	/	30	Opération d'ensemble en une seule phase
3	0,8	20	/	25	Opération d'ensemble en une seule phase

Echéancier de réalisation des équipements : 1 et 2 - Pas de possibilité de déterminer les travaux exacts qui seront nécessaires pour l'ouverture à l'urbanisation, sachant que ces travaux seront réalisés à long terme.

3 - Capacité à évaluer en lien avec l'effectivité de réalisation des travaux envisagés au PPI

Commune : LOCMINE - Kersorn



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

Amorce de desserte

Haie à préserver

Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

Habitats collectifs dans la partie sud du périmètre.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	1,83	63	/	34.4	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : LOCMINE - Pompidou



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Haie à préserver

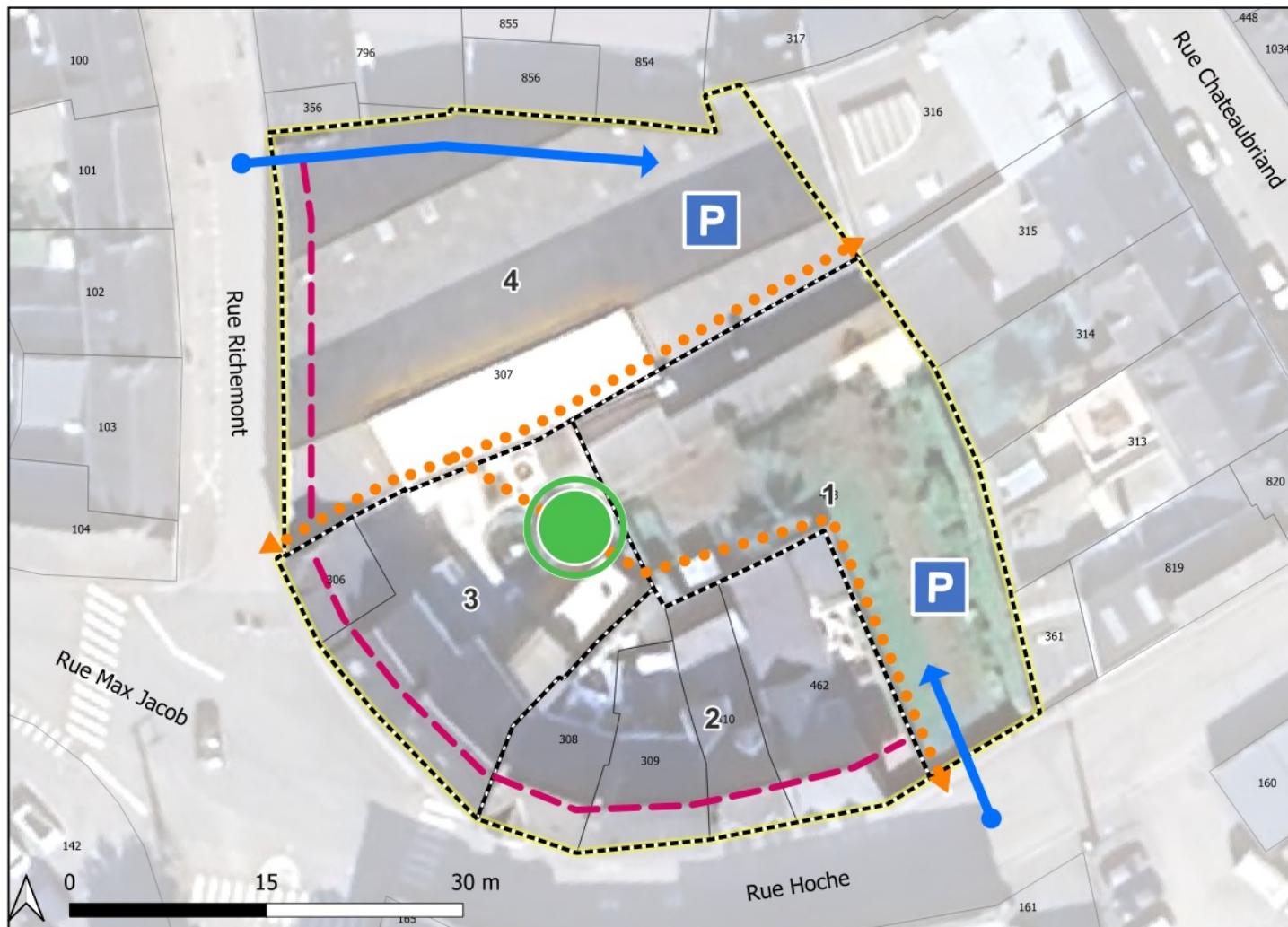
Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,49	15	15	30.6	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Richemont



Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,07	3	/	42.8	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,05	/	/	/	Opération d'ensemble en une seule phase
3	0,04	7	/	175	Opération d'ensemble en une seule phase
4	0,09	4	/	44.4	Opération d'ensemble en une seule phase

Echéancier de réalisation des équipements : Capacité à évaluer en lien avec l'effectivité de réalisation des travaux envisagés au PPI

Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

 Périmètre de programmation

P Parking

 Espace paysager

→ Amorce de desserte

→ Continuité douce à créer

— Principe de structuration urbaine

Eléments complémentaires

Lors de la réhabilitation des bâtiments, une attention sera portée sur la vérification de l'adaptation face aux inondations (seuil du premier plancher suffisamment surélevé, systèmes électriques hors des eaux...)

Sous-secteur 1 : réhabilitation du bâti. Surélévation possible de la longère patrimoniale.

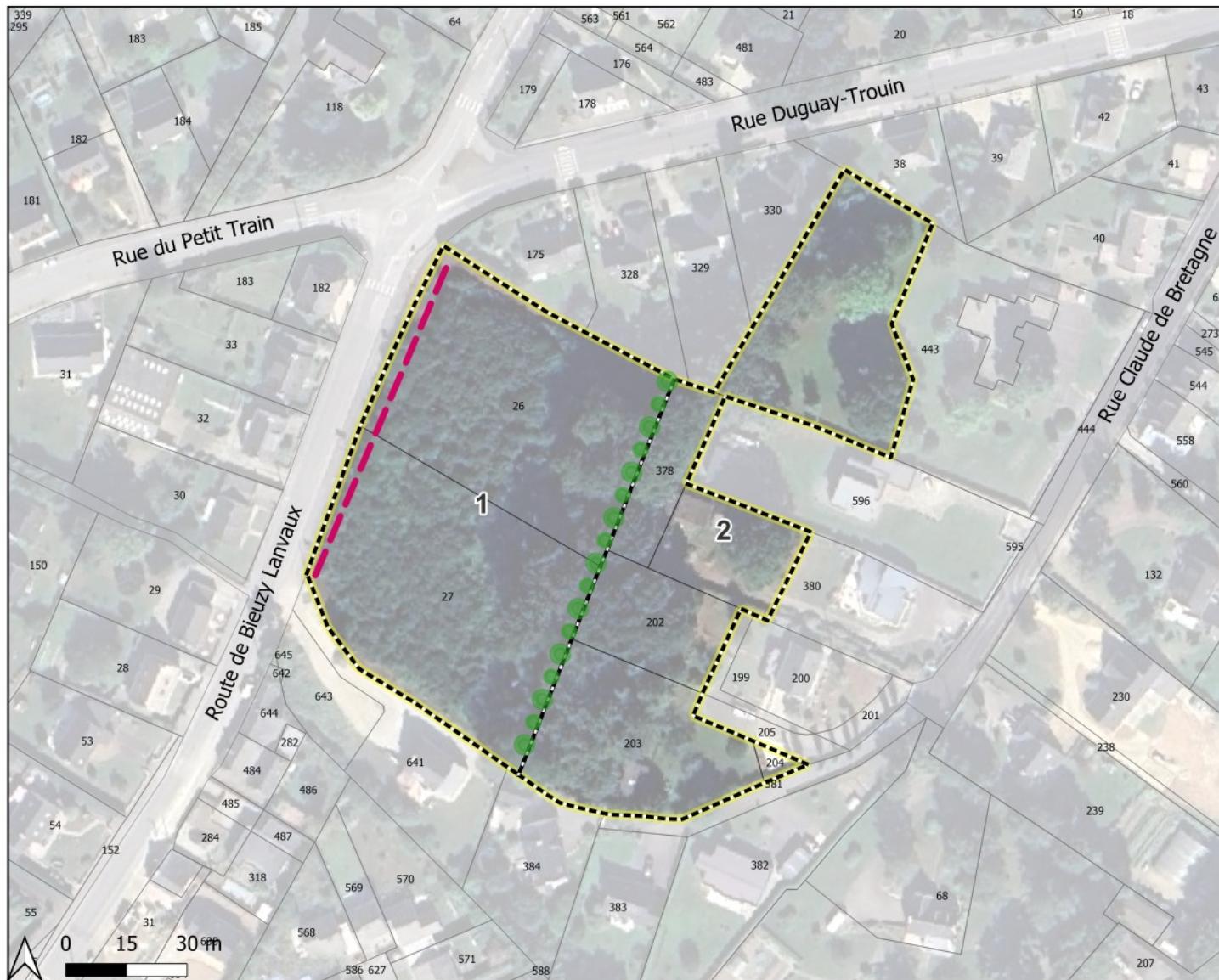
Sous-secteur 2 : rénovation du bâti.

Sous-secteur 3 : réhabilitation du bâti ou renouvellement urbain. Habitat collectif. Activités possibles en RDC. Création de 3 logements (en plus des 4 existants).

Sous-secteur 4 : renouvellement urbain. Habitat intermédiaire.

Privilégier une implantation en peigne.

Commune : LOCMINE - Route d'Auray



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

 Périmètre de programmation

● Haie à préserver

 Principe de structuration urbaine

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,68	28	28	41.2	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,6	10	/	16.6	Optimisation progressive possible

Commune : LOCMINE - Rue André Ampère



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

■ Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

✗ Bâtiment à démolir

● Haie à préserver

Eléments complémentaires

/

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,29	12	/	41.3	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Rue Charles Le Goffic



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

Eléments complémentaires

Prise en compte des risques en phase opérationnelle (secteur concerné par des sites / sols pollués ou potentiellement pollués).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,05	5	/	100	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Rue de Bod Avel



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

■ Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

→ Désenclavement

Eléments complémentaires

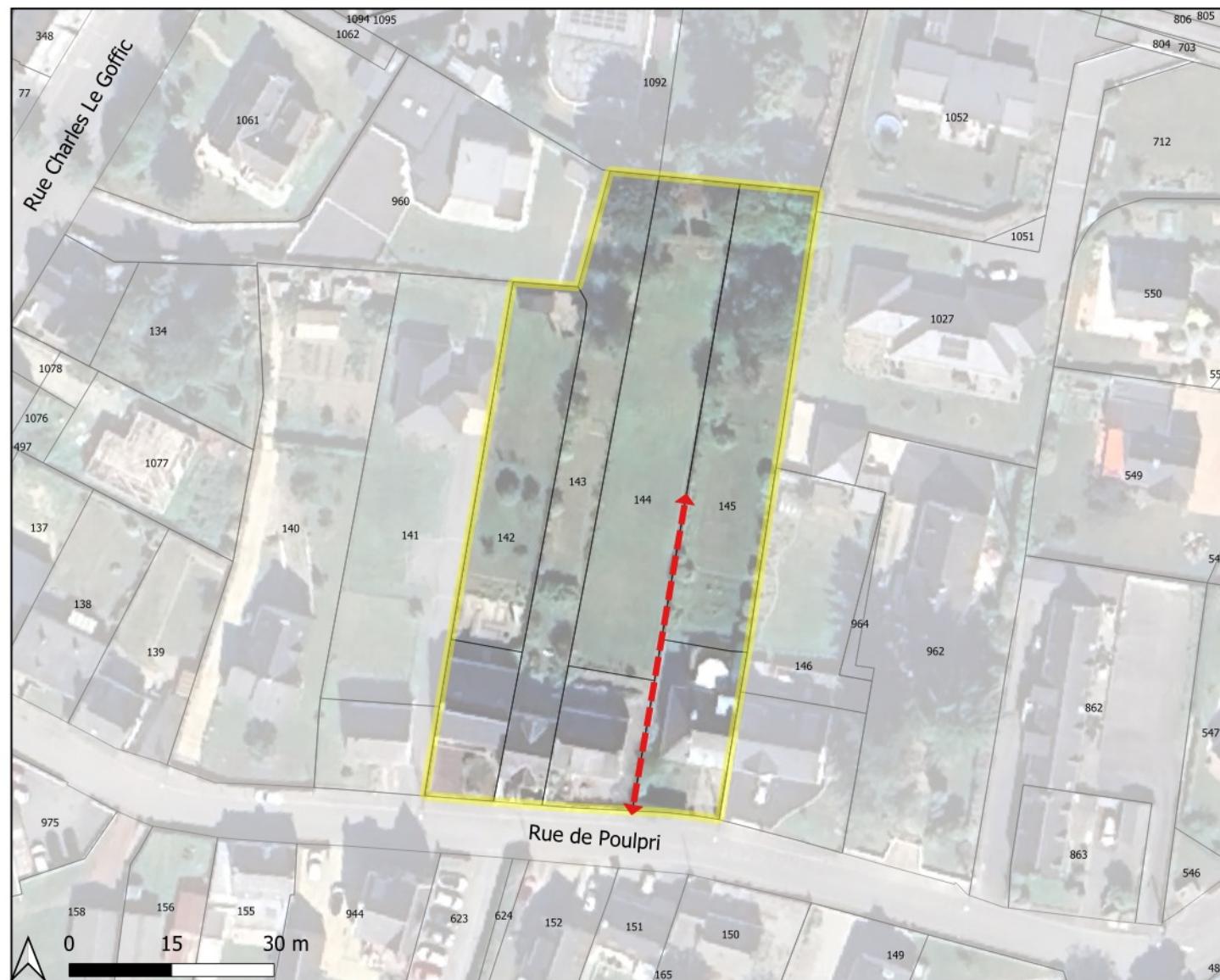
Envisager une attente de voirie pour permettre le désenclavement des terrains situés en au-delà du périmètre d'OAP (à terme).

Prise en compte des risques en phase opérationnelle (secteur concerné par des sites / sols pollués ou potentiellement pollués).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,27	10	/	37	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Rue de Poulpri



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

■ Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

↔ Option pour voie de desserte principale

Eléments complémentaires

L'optimisation progressive ne devra pas remettre en question une recherche de désenclavement cohérente en termes de mobilités / voirie.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,23	5	/	21.7	Optimisation progressive possible

Commune : LOCMINE - Rue de Saint-René



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Haie à préserver
- Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

Au besoin, la haie identifiée pourra faire l'objet d'une suppression partielle sous réserve de compensation.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,29	7	/	24.1	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,64	18	/	28.1	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Rue du Fort de Penthièvre



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

P Parking

Espace paysager

Amorce de desserte

Continuité douce à créer

Eléments complémentaires

OAP "double destination" : maintien possible de l'activité en place (dont confortation) - respect des principes de l'OAP si évolution du site vers une autre destination.

Maisons groupées et habitat intermédiaire (maximum R+1+C).

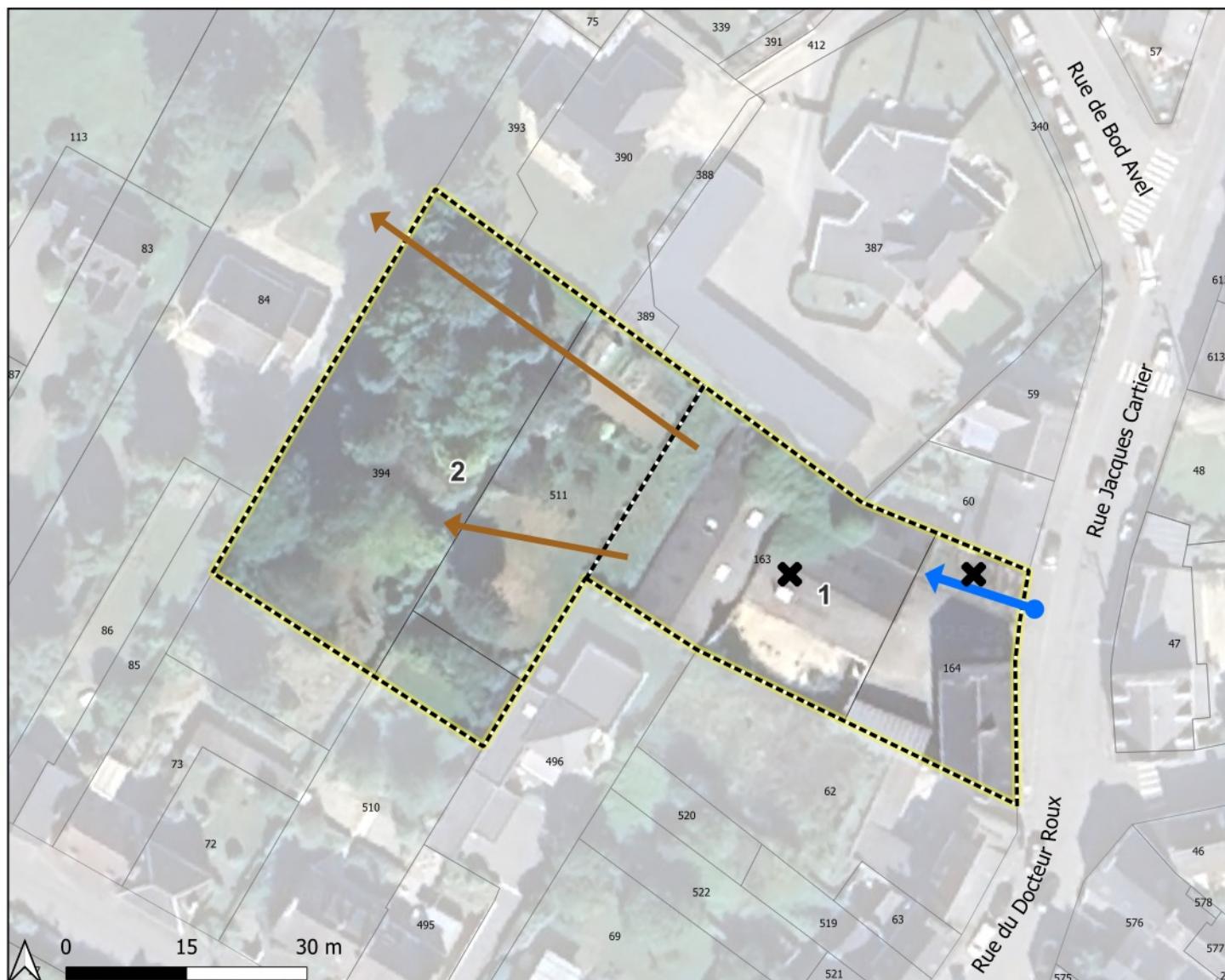
Accès au site à traiter en voie partagée.

Stationnement regroupé en entrée de site.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,38	11	/	28.9	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Rue Jacques Cartier



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

 Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

 Périmètre de programmation

X Bâtiment à démolir

 Amorce de desserte

 Désenclavement

Eléments complémentaires

Désenclavement des terrains situés en second rideau par l'amorce de voirie.

Envisager une attente de voirie pour permettre le désenclavement des terrains situés en au-delà du périmètre d'OAP (à terme).

Prise en compte des risques en phase opérationnelle (secteur concerné par des sites / sols pollués ou potentiellement pollués).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,14	5	/	35.7	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,22	8	/	36.3	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Rue Perrine Samson 1



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Bâti récent

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

- Périmètre de programmation

Eléments complémentaires

Rechercher autant que possible une mutualisation des accès, dans le cadre des divisions parcellaires.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,16	3	/	18.7	Optimisation progressive possible
2	0,25	5	/	20	Optimisation progressive possible
3	0,27	5	/	18.5	Optimisation progressive possible

Commune : LOCMINE - Rue Perrine Samson 2



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :
il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et « Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Haie à préserver

Eléments complémentaires

Petits collectifs et/ou habitat intermédiaire.
Optimisation de la pente (stationnement et/ou constructions en espalier).

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	0,27	9	/	33.3	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Rue René Cassin



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Amorce de desserte
- // Entrée de bourg à structurer et à paysager
- ◀ Frange à créer
- Haie à préserver
- ←→ Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

Sous-secteur 2 : prise en compte de la pente dans les modalités d'aménagement. Réalisation de logements collectifs en bas de pente pour favoriser une meilleure intégration.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	0,54	9	/	16.6	Optimisation progressive possible
2	1,67	63	15	37.7	Opération d'ensemble, éventuellement en plusieurs phases

Commune : LOCMINE - Saint-René 2



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

- Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche
- Périmètre de programmation
- Secteur de hauteur renforcée
- Amorce de desserte
- Continuité douce à créer
- Haie à préserver
- Principe de structuration urbaine
- Perméabilité pour les modes actifs (piétons, vélos...)

Eléments complémentaires

OAP "double destination" sur le sous-secteur 1 : maintien possible de l'activité en place (dont confortation) - respect des principes de l'OAP si évolution du site vers une autre destination.

Desserte par la rue Saint-René et par l'opération Saint-René, avec un bouclage à minima pour les modes actifs entre ces deux points d'accès au site.

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
1	1,11	22	/	19.8	Opération d'ensemble en une seule phase
2	0,59	17	/	28.8	Opération d'ensemble en une seule phase

Commune : LOCMINE - Saint-René 3



Le Préambule des OAP détaille les dispositions relatives à la « Légende synthétique » qui suit :

il est nécessaire de s'y référer dans l'application des OAP.

Les sections « Eléments complémentaires » et

« Programmation » précisent des dispositions spécifiques à l'OAP ci-contre.

Légende synthétique

■ Périmètre d'OAP considéré dans le cadre de la présente fiche

→ Amorce de desserte

↔ Voie de desserte principale

Eléments complémentaires

Secteur à vocation résidentielle - Opération en cours (Permis d'Aménager délivré)

Programmation

Périmètre d'application	Superficie	Nombre de logements	Dont logements sociaux	Objectif de densité (logts/ha)	Modalités de mise en oeuvre de l'OAP
OAP	2,67	/	/	/	/